

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL
Séance du 6 Avril 2021
CO 236 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..94

Présents : .72

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CETRE Michel, CHOULOT Alain, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément, LAUBIER Bernard (Vices-Présidents), LECOQ Yves, PETIGNY Loïc, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, HENARD Stéphane, BEAUD Colette, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, BRUNEL Bernard, QUATREPOINT Eric, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, GIRARD Colette, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, BAHL Catherine, CHAILLON Roland, POIROT Bruno, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, FLEURY Michel, YANARDAG Mickaël, SUSSOT Florence, PASTEUR Cyrille, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, FOYET Marie Odile,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, GAVAT William à MOREL Denis, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, ROMANET Claude à DOS SANTOS Laetitia, MONTEVECCHIO Patrick à HENARD Stéphane, BOHEME Catherine à CETRE Michel, RIGOULET Serge à VILLALONGA Patrice, BEAUPOIL Jean Luc à BAUD Jean Baptiste

Pouvoirs transmis à des Suppléants : DECOTE Yves à BEAUD Colette, ONCLE Bernard à FOYER Marie Odile

Etaient Excusés : VIONNET André, RENAUD Jean Marie, MAIRE Serge, LANIESSE Michel, CASTELLA Damien, GAGNEUR Raphaël, BERNARD René, DORBON Henri,

Etaient absents : FRANCONY Michel, BRENIAUX Denis, CARDOT Audrey, DUQUET Jean Pierre, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, JOURD'HUI André,

Secrétaire de séance : Bernard LAUBIER

Convocation faite le : 30 Mars 2021

Objet : participation au concours des prairies fleuries 2021 organisé sur le val d'Orain par le CPIE Bresse du Jura et la Chambre d'Agriculture 39

La Communauté de Communes Bresse Haute Seille (CCBHS) et le CPIE Bresse du Jura dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 Bresse jurassienne, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Jura (CA39) organise depuis 2017 le Concours des Pratiques Agro - écologiques – Prairies et Parcours.

Ce concours récompense par un prix d'excellence agri-écologique les exploitations dont les prairies naturelles présentent le meilleur équilibre entre valeur agronomique et valeur écologique. Au total, ce sont près de 20 agriculteurs qui ont participé au concours depuis 2017.

Les objectifs de ce concours sont :

- **Sensibiliser** à l'intérêt des prairies permanentes riches en espèces pour l'élevage et le territoire (valeur fourragère, intérêt apicole, biodiversité...)
- **Valoriser** les bonnes pratiques agricoles et reconnaître leur contribution à la préservation de la biodiversité
- Favoriser les possibilités de promotion et de commercialisation en communiquant sur le **lien qualité des prairies/qualité des produits**

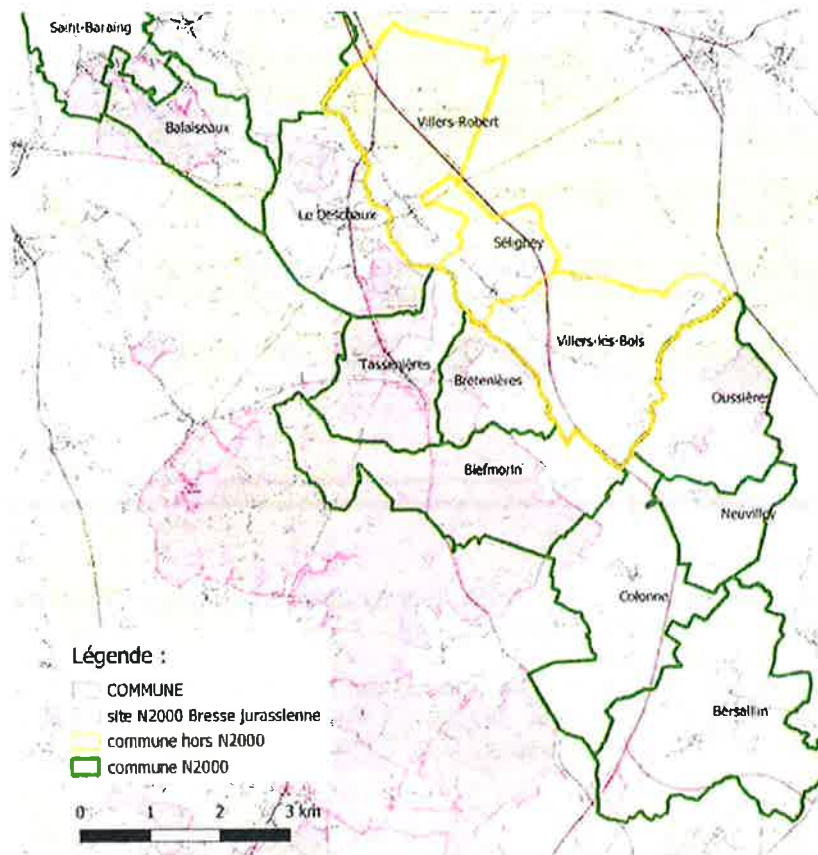
DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 Avril 2021
CO 236 DE (SUITE)

Page 2/3

Objet : participation au concours des prairies fleuries 2021 organisé sur le val d'Orain par le CPIE Bresse du Jura et la Chambre d'Agriculture 39

En 2021

Le Val d'Orain a été retenu pour cette 5ème édition du concours en Bresse jurassienne. Les communes concernées sont situées sur 3 EPCI (CC Plaine Jurassienne, CA Grand Dole, CC Arbois Poligny Salins Cœur du Jura).



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 6 Avril 2021
CO 236 DE (SUITE)

Page 3/3

Objet : participation au concours des prairies fleuries 2021 organisé sur le val d'Orain par le CPIE Bresse du Jura et la Chambre d'Agriculture 39

Budget/mission

La Chambre d'agriculture du Jura (CA39) et le CPIE consacrent chacun environ 12 jours de travail pour l'animation du projet : organisation COPIL / Inscription au « national » / gestion des inscriptions / recrutement des agriculteurs / contacts avec le Jury / visites préalables avec les agriculteurs / participation et organisation technique le jour du concours / co-organisation de la remise des prix avec les EPCI / communication.

Ce temps de travail est pris en charge par des financements Natura 2000 pour le CPIE et financement internet + Conseil Départemental 39 et CASDAR pour la CA 39.

Les 3 EPCI s'impliqueront principalement sur la participation et l'organisation logistique le jour du concours (repas, minibus, communication) / co-organisation de la remise des prix / définition et achat des prix.

Ils se partagent de façon équitable les autres dépenses. En prenant en compte les propositions faites lors du COPIL, le budget prévisionnel est évalué à 2 475€ soit 825€ par EPCI.

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1/ ATTRIBUE 825 € au CPIE Bresse du Jura en vue de participer au financement du concours général agricole des prairies Fleuries en Val d'Orain pour l'année 2021.

2/ AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20210406-CO236DE_2021-DE